

## Quelles écoles ?

8 écoles sur le secteur :

Notre Dame ; Le Bourg-sous-la-Roche

St Joseph ; La Chaize-le-Vicomte

St Sauveur ; Chaillé/Ormeaux (RPI)

St Mélaïne ; Le Tablier (RPI)

St Joseph ; Fougeré (RPI)

Jeanne d'Arc ; Thorigny (RPI)

St Charles ; Nesmy

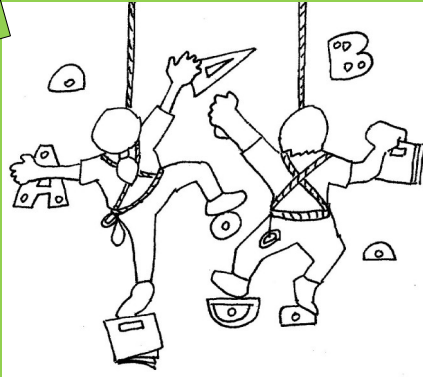
Notre Dame ; St Florent-des-Bois

## Comment ?

- ✓ **En aide spécialisée** (1 à 4 élèves) après un bilan demandé par l'enseignant de la classe. Sur temps de classe ; dans la salle attribuée au Réseau d'Aide.
- ✓ **En co-intervention** auprès d'un groupe. Sur temps de classe ; dans la classe.
- ✓ **En aide indirecte** : travail avec l'enseignant sur la différenciation pédagogique.

## Pour qui ?

- ☺ Les élèves de la GS au CM2 dont les difficultés d'apprentissage persistent dans les domaines :
  - de la langue
  - des maths
  - du repérage dans l'espace et le temps.
- ☺ Les élèves de maternelle, dans le cadre d'ateliers préparés avec l'enseignant, au sein de la classe.



## Réseau d'aide

Poste d'aide pédagogique spécialisée  
Année scolaire 2020-2021 / Louis-Marie GRATON

## Pour quoi ?

- 👉 Aider l'enfant à dépasser les difficultés qu'il éprouve dans ses apprentissages scolaires.
- 👉 L'aider à trouver les outils et les méthodes pour apprendre.
- 👉 L'aider à prendre conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite.
- 👉 L'aider à transférer ses réussites dans la classe.

